

LISTE DES SIGNATAIRES DU FRONT POUR UNE LOI CONTRE LE SEXISME

CONSEIL DES FEMMES FRANCOPHONES DE BELGIQUE
RESEAU FLORA
ASSOCIATION 29 RUE BLANCHE
GROUPEMENT BELGE DE LA PORTE OUVERTE
LE MONDE SELON LES FEMMES
COLLECTIF FEMMES EN NOIR
FEDERATION LAIQUE DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
MOUVEMENT CHRETIEN POUR LA PAIX
MEDIA FEMMES INTERNATIONALES
SOLIDARITE FEMMES ET REFUGE POUR FEMMES BATTUES
LA MEUTE BELGIQUE
CVB-VIDEP
JEUNESSE ET SANTE ASBL
FEMMES CDH
PIG MAIL DADA ART
FEMMES DE BARRICADE
FGTB (LIEGE-HUY-WAREMME - BUREAU DES FEMMES)
CSC BRUXELLES
FEDERATION BRUXELLOISE DES EQUIPES POPULAIRES
MOC BRUXELLES
LA MEUTE, LE RESEAU ENCORE FEMINISTES (FRANCE)
LE GSARA
ECHEVINAT DE L'EGALITE DES CHANCES DE LA VILLE DE BRUXELLES
MAISON MATERNELLE (MOUSCRON)
FOYER FAMILIAL (CHARLEROI)
ASBL TERRE NOUVELLE-MAISON D'ACCUEIL
ECOLO (LOCALE DE LIEGE)
ECOLO (LOCALE DES FEMMES DU HAINAUT)
ECOLO (REGIONALE ECOLO DE PICARDIE)
FEMMES ACTIVES
CDH (SECTION DE MOUSCRON)
TERRE NOUVELLE
DU PAIN SUR LA PLANCHE
ASSOCIATION DES LICENCIES EN SCIENCE DE LA SANTE PUBLIQUE DEL'U.L.G.
TERRE NOUVELLE (MOUSCRON)
DU PAIN SUR LA PLANCHE (TOURNAI)
ASBL FEMMES SOLIDAIRES CONTRE LA VIOLENCE
UNIVERSITE DES FEMMES
LES EQUIPES POPULAIRES
LIGUE DES FAMILLES (SECTION DE ANS)
PLANNING FAMILIAL LE "37"
RELIEF (LIEGE)
LIRE ET ECRIRE (VERVIERS)
COORDINATION DES FEMMES SOLIDAIRES (ALLEUR)
VIVRE SOLIDAIRE ASBL
INFOR VEUVAGE (WAREMME)
INFOR VEUVAGE/FRATERNITE DES VEUVES
CARREFOUR EMPLOI FORMATION
FORM'ANIM ASBL
AL TAMIRA ASBL
VIE FEMININE

UN FRONT POUR UNE LOI CONTRE LE SEXISME

Le 30 juillet 1981, la loi dite "Moureaux" interdisait les actes de portée raciste.

A juste titre. Elle était nécessaire, elle le reste, car les discriminations existent toujours, tout comme les insultes, le mépris de ce qui est "différent".

Les femmes aussi sont perçues comme étant "différentes", "groupe minoritaire". Les discriminations qui les touchent relèvent du sexisme.

Le sexisme est peut-être la forme de discrimination première, et la plus répandue, étant donné qu'il touche l'une des deux composantes du genre humain : il ne s'agit donc pas d'un problème concernant une "minorité". Et si les hommes autant que les femmes peuvent en être victimes, les discriminations que le sexisme génère atteignent surtout les femmes.

Le sexisme peut se manifester de manière affirmée (insultes, machisme, violence...), ou plus diffuse, intégrée par les femmes elles-mêmes. On nous dit pourtant souvent qu'il n'existe plus, que "ce n'est plus comme avant" et que "les femmes ont tout aujourd'hui", ce qui empêche souvent de remettre en question les comportements sexistes : comment, en effet, s'attaquer à ce qui n'est plus?

Mais si l'on observe les faits au plus près, on peut découvrir que le sexisme reste incontestablement présent dans toutes les sphères, tant publique que privée, de notre société.

D'un point de vue professionnel, les femmes gagnent en moyenne 83,3% du salaire des hommes et elles ne sont que 30% à la tête d'une entreprise. Quant aux syndicats, ils voient encore souvent le travail des travailleuses comme moins important que celui du "travailleur" !

Dans le milieu sportif, les équipes de femmes bénéficient de financements moindres pour le même niveau de sport que leur homologues masculins, quand elles ne sont pas carrément supprimées pour permettre aux équipes masculines de progresser, comme si le sport était moins "noble" pour les femmes que pour les hommes. Et au sein du Comité olympique et interfédéral belge, on ne compte qu'une seule femme pour 27 hommes !

A l'école, les filles réussissent mieux que les garçons et pourtant les albums pour enfants et les manuels scolaires regorgent de clichés dans lesquels les hommes conservent un rôle valorisant et les femmes sont reléguées de manière quasi-permanente à des tâches domestiques.

Dans la famille, un sexisme si quotidien qu'il en devient invisible remet constamment chacun-e dans son rôle, y compris dans l'éducation des enfants qui reçoivent systématiquement camion pour l'un et poupée pour l'une tandis que les mères "concilient" à elles seules des doubles journées, les pères s'investissant encore majoritairement - et ce même si les choses évoluent - dans leur travail, pérennisant l'image du papa qui s'occupe de sa famille d'une manière bien traditionnelle.

Dans la rue, les filles et les femmes subissent des commentaires sur leur apparence, que ce soit sous forme de flatteries ou d'insultes, selon que l'auteur les trouve à leur goût ou pas.

La liste serait encore longue. Si chacun-e de nous s'arrête pour y réfléchir, il peut trouver autour de lui des exemples de traitement différencié selon le sexe reproduits tant par les femmes que par les hommes.

Toutes ces discriminations sont souvent justifiées au nom d'une conception "naturelle" des rôles sexués, qui enferme les femmes et les hommes dans des rôles particuliers sans tenir compte de leurs aspirations personnelles : de tout temps, au nom de leur "essence", de la "faiblesse" de leur sexe, de leur "incompétence" pour la raison et la rationalité, on a refusé aux femmes l'accès à nombre de postes, statuts et possibilités valorisantes. Elles ont tenu bon, ont enfoncé de nombreux bastions en montrant leurs capacités dans des fonctions qui leur étaient refusées au nom de leur prétendu "éternel féminin". Ces discriminations n'ont jamais été que l'affaire de préjugés machistes qui n'ont, à la lueur de la réalité et de l'histoire, aucun fondement.

Mais certains de ces préjugés sont encore tenaces : on véhicule encore l'idée que les femmes sont "naturellement" douées pour les tâches domestiques et éducatives et que, de ce fait, leur implication professionnelle ne peut être entière, celle-ci restant dès lors "naturellement" du côté des hommes, dans une vision "complémentaire" de l'homme et de la femme. Or, bien des femmes sont tout sauf des "fées du logis", et certains pères aiment s'occuper de leur(s) enfant(s).

Il est temps de combattre ces préjugés, ces insultes, ces attitudes sexistes. En 1981, une loi a signifié clairement que le racisme ne pouvait plus être toléré dans une société se revendiquant égalitaire et démocratique. Il est temps qu'une loi signale également que le sexisme n'y est plus permis ni cautionnable. Et qu'il ne peut souffrir aucun compromis ou aucune exception, qu'elle soit culturelle ou autre.

Pourquoi une loi ? Parce qu'une loi constitue un geste fort, en légitimant des idées, en les sortant de la sphère privée pour les placer dans le domaine public et signaler aux citoyens et citoyennes que certains comportements sont inacceptables. Mais aussi parce que les lois sont faites pour régir une société et les rapports humains qui s'y déroulent. Contre le sexisme fait partie d'une démarche de cohésion sociale dont les citoyen-ne-s ont besoin pour se sentir respectés et placés sur pied d'égalité.

C'est pour cette raison que nous demandons aux femmes et hommes politiques - nos élu-e-s - de considérer ce projet avec sérieux et à se positionner sur cette question par le biais d'une loi contre le sexisme car la démocratie est inachevée tant que l'on ne s'est pas attaqué à toutes les discriminations.

La plateforme est initiée et coordonnée par

**Vie féminine
mouvement féministe
d'action interculturelle et sociale**

rue de la Poste, 111

1030 Bruxelles

Tél 02/227 13 00

Fax 02/223 04 42

e-mail secretariat-national@viefeminine.be

internet www.viefeminine.be